



Prendre en main l'arthrite

Ressources financières et autres

à la disposition des personnes arthritiques

Plusieurs d'entre nous avons besoin, à un moment ou à un autre de notre vie, d'un soutien ou d'une aide financière. Il existe de nombreux programmes et services nationaux et provinciaux pour les personnes atteintes d'affections comme l'arthrite.

Trouver ces services ou communiquer avec eux n'est pas toujours facile. Cette brochure décrit certains des programmes et services offerts ainsi que la façon d'obtenir de plus amples renseignements à leur sujet. Il existe peut-être d'autres programmes et services que votre professionnel(le) de la santé peut vous recommander et qui ne sont pas énumérés ici.

Aide financière générale

Assurance-invalidité

Informez-vous auprès de votre compagnie d'assurance personnelle et du service des ressources humaines de votre employeur pour vérifier si vous avez accès à une assurance-invalidité vous offrant une aide financière si vous engagez des frais ou subissez une perte de revenus. Il s'agit d'une assurance que vous prenez personnellement ou par l'entremise de votre employeur dans l'éventualité d'une maladie ou d'une invalidité. Certains régimes couvrent l'invalidité à court terme et à long terme, selon la durée de la maladie. Chaque police est différente et le montant de la couverture financière ainsi que les éléments couverts varient. Obtenir les conseils d'un expert peut être nécessaire si votre situation est complexe.


Prestations de maladie de l'assurance-emploi

Sans frais : 1 800 206-7218

Communiquez avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique de votre région, sous Gouvernement du Canada (rubrique « Assurance-emploi »), pour trouver l'adresse et le numéro de téléphone des bureaux locaux de RHDCC.

Site Web : www.rhdcc.gc.ca

Si vous êtes sans emploi et incapable de travailler en raison d'une maladie, vous pourriez être admissible à recevoir des prestations de maladie durant un maximum de 15 semaines. Vous devez fournir un certificat médical rédigé par un médecin et avoir travaillé 600 heures au cours des 52 dernières semaines. Il y a une période d'attente de deux semaines à observer; vous pouvez faire une demande de prestations en ligne ou vous rendre au bureau de RHDCC de votre localité. Comme certaines exceptions s'appliquent, il est préférable de discuter de votre admissibilité avec un employé de RHDCC.

 Indique une ressource qui est disponible nationalement



Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) 🍁

Services sans frais en français : 1 800 277-9915

Services sans frais en anglais : 1 800 277-9914

Site Web : <http://www.dsc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/cdp-gxr.shtml>

Ce programme est offert aux travailleurs de moins de 65 ans qui ont contribué au Régime de pensions du Canada (RPC) pendant un nombre minimum d'années et qui satisfont à la définition de personne invalide. D'après la loi sur le RPC, votre invalidité doit être « grave et prolongée » et vous empêcher de faire régulièrement n'importe quelle sorte de travail. Les prestations d'invalidité du RPC sont administrées par Développement social Canada dont le personnel est disponible pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez demander qu'on vous envoie une trousse de demande. Le traitement d'une demande peut exiger un certain temps et vous pouvez demander un réexamen de la décision au cas où vous voudriez que votre demande soit révisée ou reconsidérée.

Crédits d'impôt pour personnes handicapées 🍁

Sans frais : 1 800 959-8281

Site Web : www.cra-arc.gc.ca/tax/individuals/segments/disabilities/menu-f.html

Le système d'imposition fédéral au Canada offre des crédits d'impôt aux personnes qui vivent avec une déficience physique grave ou prolongée ainsi qu'à leur famille ou aux personnes qui subviennent à leurs besoins. Vous pouvez être admissible à des crédits comme le crédit d'impôt pour personnes handicapées, le crédit pour la TPS/TVH ou le remboursement de la taxe d'accise fédérale sur l'essence. Veuillez communiquer avec l'Agence du revenu du Canada pour déterminer votre admissibilité à ces crédits d'impôt et pour demander s'il existe d'autres crédits ou déductions pouvant s'appliquer à votre situation.

Préparation et aide à l'emploi

Programme de réadaptation professionnelle du Régime de pensions du Canada 🇨🇦

Sans frais : 1 800 461-3422

Site Web : www.rhdcc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/psr/pub/feuilles/rehabprof.shtml&hs=dyp

Ce programme est conçu pour aider les bénéficiaires de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada à réintégrer le marché du travail. Les nouvelles technologies, les soins médicaux et la formation professionnelle peuvent aider les personnes invalides à se trouver un emploi. Les candidats à ce programme doivent être motivés à réintégrer le marché du travail et avoir reçu l'approbation de leur médecin.

Fonds d'intégration pour les personnes handicapées du gouvernement fédéral canadien 🇨🇦

Sans frais : 1 800 206-7218

Site Web : www.rhdcc.gc.ca/fr/dgpe/dis/cia/subventions/ph/descf_ph.shtml

Le Fonds d'intégration aide les personnes handicapées à se préparer à travailler, à trouver un emploi et à le conserver. Les particuliers peuvent faire une demande pour participer au programme en communiquant avec le bureau du Centre de ressources humaines du Canada de leur localité.

Le Conseil Canadien de la Réadaptation et du Travail (CCRT) 🇨🇦

Sans frais : 1 800 664-0925

Site Web : <http://www.ccrw.org/fr/index.asp?>

Le CCRT offre des programmes et des services pour les personnes handicapées à la recherche d'un emploi et pour leurs employeurs. Les programmes comprennent, entre autres, le Service des aménagements du lieu de travail. Des frais peuvent être exigés pour certains services. Pour en savoir plus, veuillez visiter le site Web de l'organisme.



Workink

Sans frais : 1 866 945-4633

Site Web : www.workink.com

Workink est le centre canadien de ressources en ligne sur l'emploi pour les chercheurs d'emploi handicapés, les entrepreneurs handicapés, les autochtones handicapés, les employeurs et les conseillers en orientation professionnelle. Le site Web contient des offres d'emploi, des possibilités de formation et des liens utiles (site en anglais seulement).

Aide financière pour l'achat d'appareils fonctionnels

Croix-Rouge canadienne

Site Web : www.croixrouge.ca

Sans frais : 1 800 418-1111

Dans certaines localités, la Croix-Rouge canadienne accorde des prêts à court terme pour l'achat d'équipement médical. Pour savoir ce qui est offert dans votre région, communiquez avec le bureau de la Croix-Rouge canadienne de votre localité ou visitez le site Web de l'organisme.

Réparation, modification et adaptation des habitations/véhicules

Société canadienne d'hypothèques et de logement et Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)

Sans frais : 1 800 704-6488

Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca/fr/praifi/parel/index.cfm

Le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) aide les personnes à faible revenu et les personnes handicapées à vivre dans un logement sécuritaire et abordable.

Le PAREL pour les propriétaires-occupants offre à ces derniers une aide financière pour leur permettre de rendre leur logement conforme aux normes minimales de salubrité et de sécurité.

www.cmhc-schl.gc.ca/fr/praifi/parel/prairead_003.cfm

Le PAREL pour les personnes handicapées offre une aide financière aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs pour qu'ils améliorent l'accessibilité à leurs logements pour les personnes handicapées.

www.cmhc-schl.gc.ca/fr/praifi/parel/prairead_005.cfm

Le PAREL locatif aide les propriétaires-bailleurs de logements abordables à payer les réparations qui doivent être apportées aux logements occupés par des locataires à faible revenu.

www.cmhc-schl.gc.ca/fr/praifi/parel/prairead_002.cfm

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces programmes, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique, sous Gouvernement du Canada (rubrique « Logement » – Société canadienne d'hypothèques et de logement – Pour toutes vos questions maisons), ou visitez le site www.cmhc-schl.gc.ca/fr/contact/contact_049.cfm pour trouver le bureau le plus près de chez vous.



Le programme Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Sans frais : 1 800 704-6488

Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca/fr/praifi/laaa/index.cfm

Ce programme s'adresse aux personnes âgées à faible revenu pour qui les activités de la vie quotidienne à la maison sont difficiles. Le LAAA offre une aide financière aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs sous forme de contributions uniques et non remboursables. Ces contributions sont destinées à la réalisation de petites modifications comme l'installation de main courantes, d'espaces de travail et de rangement faciles d'accès dans la cuisine, de poignées de porte de type bec-de-cane, de douches de plain-pied avec barres d'appui ou d'un siège et de barres d'appui dans la baignoire.

Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous Gouvernement du Canada (rubrique « Logement » – Société canadienne d'hypothèques et de logement – Pour toutes vos questions maisons) pour trouver le bureau le plus près de chez vous.

Services de soutien à domicile

La Popote roulante

La Popote roulante est un organisme sans but lucratif qui livre des repas économiques et nutritifs à domicile aux personnes âgées, aux personnes qui se remettent d'une blessure ou d'une maladie et aux personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale. Consultez votre annuaire téléphonique ou visitez le site www.mealcall.org (site en anglais seulement) pour trouver le service de popote roulante ou un autre service de repas dans votre localité. Demandez-leur quels autres services de soutien à domicile ils peuvent offrir.

Livraison d'épicerie

Certains supermarchés offrent des services de livraison aux personnes âgées et aux personnes handicapées, sans frais ou moyennant un coût minime. Communiquez directement avec les magasins ou avec les autorités locales chargées des services de santé, dont le numéro figure dans les pages bleues de votre annuaire.

Aide au transport

Si vous devez vous déplacer à l'extérieur de votre localité pour recevoir des soins médicaux, consultez votre professionnel(le) de la santé avant de le faire pour vérifier si vous ne pourriez pas bénéficier d'une aide quelconque.

Vols d'espoir 🍁

Téléphone : (416) 222-6335

Site Web : www.hopeair.org

Vols d'espoir est un organisme qui planifie des vols sans frais pour les Canadiens dans le besoin qui sont malades et qui doivent recevoir des soins médicaux non urgents à l'extérieur de leur localité.

Voyage accessible 🍁

Sans frais : 1 800 622-6232

Site Web : www.accesstotravel.gc.ca/about/about-f.asp

Le site Web de Voyage accessible du gouvernement du Canada offre de l'information sur les transports accessibles et le tourisme adapté au Canada dans le but de rendre les déplacements plus faciles et plus agréables. Ce site Web comprend des renseignements sur les services de transport publics et privés ainsi que sur les politiques et les programmes gouvernementaux.

Lorsque vous devez vous déplacer, demandez quels services spéciaux existent pour les personnes handicapées, comme l'embarquement prioritaire, un tarif réduit pour les compagnons de voyage ou des sièges offrant plus d'espace pour répondre à vos besoins. Les compagnies aériennes fournissent une chaise roulante ou une voiturette électrique aux personnes qui ont de la difficulté à marcher sur de longues distances.

Permis de stationnement pour les personnes handicapées

Vous pouvez faire une demande de permis de stationnement pour personne handicapée au bureau des véhicules automobiles de votre localité.

Il existe peut être, dans votre localité, un service de transport adapté si vous avez de la difficulté à utiliser les transports publics en raison de votre mobilité réduite. Consultez votre professionnel(le) de la santé ou informez-vous auprès de votre municipalité.

Renseignements généraux

La disponibilité des programmes et des services énumérés dans la présente brochure ainsi que leurs coordonnées peuvent changer.

Veillez noter que l'admissibilité à certains de ces programmes est fondée sur le revenu familial total et que le traitement des demandes peut prendre plusieurs semaines ou plusieurs mois. Demandez à votre professionnel(le) de la santé si des frais sont exigés pour remplir les formulaires.

Si votre demande est refusée, demandez si vous pouvez faire une demande de réexamen. Si vous avez des questions ou éprouvez des difficultés au moment de soumettre votre demande initiale ou votre demande de réexamen, demandez à votre professionnel(le) de la santé si quelqu'un peut vous aider. Certains organismes offrent de l'information et des services pour vous aider à défendre vos intérêts. Vous pouvez visiter le site www.povnet.org/advocate_map.html pour trouver de l'information sur les ressources communautaires de votre localité. (Ce site est en anglais, mais la page des ressources pour le Québec est bilingue.)

Vous devriez vérifier si votre assurance privée ou le régime d'avantages sociaux de votre entreprise couvrent l'achat de médicaments, l'achat d'équipement ou l'adaptation de résidences ou de véhicules. De plus, voyez si vous ne seriez pas admissible à une aide par le biais :

- de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca/fnihb-dgspni/dgspni/index.htm),[✶]
- d'Anciens Combattants Canada (www.vac-acc.gc.ca), [✶]
- des services provinciaux pour les accidentés du travail.

Il existe plusieurs organismes non gouvernementaux comme La Société d'arthrite qui offrent des programmes et des services pour aider les personnes qui vivent avec l'arthrite ou d'autres troubles. Consultez votre professionnel(le) de la santé pour savoir s'il existe d'autres programmes et services qui pourraient vous être utiles.



Information sur les programmes et services du gouvernement fédéral

Sans frais : 1 800 622-6232.

Site Web : www.canada.gc.ca

Pour obtenir l'information la plus récente sur les programmes et services à l'intention des personnes handicapées, visitez le site www.canada.gc.ca. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous trouverez également cette information dans les écoles et les bibliothèques de votre localité, dans les bureaux de Service Canada et dans les centres du Programme d'accès communautaire (PAC).

De plus, Santé Canada offre une publication gratuite intitulée *Guide des programmes et services fédéraux pour les aînés* à laquelle vous pouvez avoir accès en visitant le site www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/pubs/guide_2001/intro_f.htm.

Personnes handicapées en direct

Site Web : www.pwd-online.ca

Personnes handicapées en direct est un site Web sur lequel les personnes handicapées et les membres de leur famille ainsi que les fournisseurs de soins et de services peuvent obtenir une foule de renseignements sur les programmes et les services offerts au Canada à l'intention des personnes handicapées. Le site offre de l'information sur la technologie d'aide, la santé, l'impôt et les avantages sociaux, les voyages et les transports, la facilité d'accès, le logement, la bibliothèque de référence, l'emploi, l'éducation et la formation et la législation et les droits.

La brochure *Ressources financières et autres à la disposition des personnes arthritiques* est produite dans le cadre du document *Prendre en main l'arthrite*© : *Trousse documentaire pour les personnes atteintes d'arthrite*.

La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires de Santé Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles de Santé Canada.

Le soutien nécessaire à la première élaboration du programme « Prendre en main l'arthrite » a été assuré par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

© 2005 La Société d'arthrite



Pour plus de renseignements concernant ce document et d'autres sujets en matière d'arthrite, veuillez contacter :



La Société d'arthrite



Téléphone : 1.800.321.1433



Courriel : info@arthritis.ca



Site Web : www.arthritis.ca